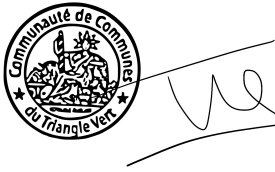




Document d'approbation



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

5,7 Travaux de ravalement de façade soumis à
déclaration préalable

Pièce n°5,7

Arrêté par délibération du
Conseil Communautaire : 03/07/2025
Approuvé par délibération du
Conseil Communautaire : 26/02/2025

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules Didier - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiatived@orange.fr

Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 -
initiatived25@orange.fr

Légende :

- Limite communale
- Le périmètre à l'intérieur duquel les travaux de ravalement de façade sont soumises à autorisation, en application du e) de l'article R.421-17-1 du Code de l'Urbanisme et suite à la délibération du 26/02/2025 s'applique à l'ensemble de la CCTV

